

Appel à candidature pour l'obtention du
« Prix de la Meilleure Recherche Scientifique Féminine »
au titre de l'année 2021.

Le Ministère de la femme, de la famille et des personnes âgées annonce l'ouverture des candidatures pour l'obtention du « prix de la meilleure recherche scientifique féminine » au titre de l'année 2021.

Le prix, ci-dessus indiqué, est institué et est organisé en vertu du décret n°2009-2060 du 23 juin 2009, visant l'encouragement des femmes chercheurs de nationalité tunisienne et la promotion de leurs carrières scientifiques. Il est attribué, annuellement à la meilleure recherche scientifique féminine élaborée par une femme chercheuse de nationalité tunisienne et ce, à l'occasion de la fête nationale de la femme célébrée le 13 août de chaque année.

*Le prix consiste en une prime d'un montant de dix mille (10.000) dinars.

*Le thème des travaux de la recherche scientifique, objet des candidatures pour l'obtention du prix de la meilleure recherche scientifique féminine au titre de l'année 2021, est fixé comme suit, en vertu de l'arrêté de la ministre de la femme, de la famille et des personnes âgées du 7 mai 2021 : « *Les recherches cliniques, biologiques ou épidémiologiques sur la pandémie du COVID 19 en Tunisie* » et doivent être élaborées et publiées durant les trois (03) dernières années compte tenu de l'année 2021.

*Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants en trois (03) exemplaires :

- 1- La demande de candidature.
- 2- Le curriculum vitae détaillé.
- 3- Le travail de la recherche scientifique, objet de la candidature.
- 4- Une copie des travaux scientifiques publiés.
- 5- Autres documents que la candidate estime nécessaires de les joindre à son dossier.

* sur la base de l'article 9 du décret susvisé, les critères d'évaluation des dossiers de candidature sont les suivants :

1. le caractère innovant, la plus-value scientifique et la portée appliquée du travail de la recherche scientifique.
2. l'impact du travail de recherche scientifique sur la prise en charge des patients atteints du COVID19 en Tunisie.
3. la contribution du travail de la recherche scientifique dans l'élaboration du plan national de la lutte contre la pandémie du COVID 19 en Tunisie.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'adresse, ci-après indiquée, dans une enveloppe cachetée, sous pli recommandé ou déposés directement au bureau d'ordre central du ministère à ladite adresse, et portant la mention suivante :

« Ne pas ouvrir
Prix de la meilleure recherche scientifique féminine au titre de l'année 2021.
Ministère de la Femme, de la Famille et des Personnes Agées
(Direction Générale des Affaires de la Femme et de la Famille)
02, rue d'Alger – 1000 Tunis »

Le dernier délai pour l'envoi des dossiers de candidatures est fixé au 08 juillet 2021 (le cachet de la poste ou celui du bureau d'ordre central faisant foi).